

informations



Comité Régional CGT Occitanie

N° 261

Junin 2022



dossier



Éléments de
réflexions
post électoraux

Editorial 2

A la une 3

- La formation à 100%

Activité Régionale 5

- FORUM AGEFIPH
le 21 juin 2022 à Cahors

Luttes en région 6

- Motion de soutien aux salariés
grévistés de Pommier

Dossier 7

Éléments de réflexions
post électoraux



CESER 11

- Quelle stratégie industrielle pour les
énergies décarbonées en Occitanie ?

Institut d'histoire 12

- 120^e anniversaire du congrès constitutif
de la CGT en 2022

Actualité Régionale 13

- Débat dans l'air du temps

Brèves 15

- Communiqué UD CGT 31

L'été sera chaud

Si cet été les températures caniculaires font une nouvelle fois craindre les conséquences du réchauffement climatique, avec des conséquences inévitables sur notre environnement, notre agriculture ou notre santé, que la guerre engagée en Ukraine et la guerre spéculative autour des productions énergétiques font flamber les prix et craindre des ruptures d'approvisionnement. C'est notre modèle de société, notre capacité de production qui sont interrogés. Une certitude la nécessité de remettre en cause le capitalisme et son monde d'exploitation.

Chaud devant sur le front des luttes sur les salaires, les salariés sont partout dans l'action pour exiger des augmentations nécessaires pour faire face à une inflation qui explose. Toutes ces luttes sont légitimes, alors que le gouvernement n'annonce que des mesurètes sous forme de primes sans rien engager pour lutter contre la spéculation.



Fait unique une déclaration intersyndicale rappelle que « le salaire relève du partage des richesses, les organisations syndicales et de jeunesse sont unanimes sur le fait que le sujet prioritaire doit être l'augmentation des salaires, des retraites et pensions, des minima sociaux et des bourses d'études. Une succession de mesures ponctuelles et majoritairement financées par l'État ne peut constituer un ensemble suffisant pour répondre à l'urgence. Réduire les inégalités, notamment entre les femmes et les hommes, exige avant tout des mesures visant à une meilleure répartition des richesses au profit des salariés. Le salaire doit demeurer la base d'un partage des richesses rééquilibré en faveur des salariés. La prise en charge de mesures de pouvoir d'achat est aussi de la responsabilité des employeurs privés comme publics. »

Une première déclaration qui doit nous conduire à amplifier les mobilisations et les contacts intersyndicaux pour conduire à une unité qui dépasse les déclarations d'intention pour renouer avec des pratiques de lutte et de grève. Les dernières mobilisations à la SNCF et dans le secteur de l'énergie, dans un nombre grandissant d'entreprises démontrent que la combativité peut déborder les frontières habituelles des derniers conflits.

Pas de trêve, ni vacances, préparons une riposte nationale de grande ampleur pour le 29 septembre en plaçant l'ensemble des échéances politiques mais aussi les élections à venir dans les entreprises sous le contrôle des salariés en lutte !

Serge Ragazzacci



Comité Régional CGT Occitanie

• 7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE
Tél. 05 61 23 35 52

• 474, allée Henri II de Montmorency
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 15 91 74

e-mail : cr@cgtoccitanie.fr

site : <http://crgtoccitanie.reference-syndicale.fr/>

N° 261 • Juin 2022

Prix : 1€

N° d'inscription à la CP 0221S05720

ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication : Lionel Pastre

Conception et réalisation :

Comité Régional CGT Occitanie - 31300 TOULOUSE

Imprimé par le Comité Régional CGT Occitanie
31300 TOULOUSE



La formation à 100%

Sous l'égide du Comité Régional se sont tenus courant juin trois sessions de formation en direction des mandatés CGT dans les organismes sociaux.

Soixante-deux administratrices et administrateurs de CPAM, CAF, URSAAF, CARSAT ont ainsi pu approfondir leur connaissance du fonctionnement des caisses des différentes branches de la sécurité sociales et échanger sur les conditions d'exercice de leur mandat.

D'une durée d'un jour et demi ces sessions se sont avérées trop courtes pour permettre d'aborder pleinement l'ensemble du champ et des problématiques de la Sécurité Sociale.

Elles ont toutefois permis de resituer l'institution dans le paysage plus vaste de la protection sociale et de comprendre les raisons de l'acharnement du patronat avec la complicité active des divers Gouvernements successifs de remettre en cause la cotisation sociale comme principal outil de financement de la Sécurité sociale.

Ce même patronat qui fait le forcing avec les grands groupes financiers pour faire main basse sur les dizaines de milliards qui leur échappent dans le bien commun que constitue la Sécu.

Alors qu'en ces temps de crise, ils continuent de distribuer comme jamais auparavant des profits à leurs actionnaires, ils continuent à demander l'accroissement des exonérations de cotisation sociale alors que celles-ci forment la ressource indispensable pour la constitution du salaire socialisé.

Maintenir celui-ci et le développer est un élément fondamental de la préservation du pouvoir d'achat des salariés.

L'existence du salaire socialisé et son extension sont nécessaires pour apporter aux salariés tout au long de la vie des garanties pour se prémunir des risques de la maladie et des accidents professionnels, pour le développement de

politiques familiales, pour assurer le moment venu à soixante ans le droit à la retraite dans des conditions dignes.

De ce point de vue la bataille en vue de reconquérir la Sécurité Sociale est bien un élément central de nos batailles revendicatives car elle est au carrefour des batailles pour le pouvoir d'achat, de garanties collectives pour le droit à la santé, l'accès aux soins, le financement de services publics utiles à toute la population.

Dans ce contexte les mandatés CGT dans les organismes sociaux ont un rôle utile à jouer à la fois comme personnes ressources par l'apport des informations et connaissances qu'ils peuvent apporter à l'organisation syndicale et comme relais des batailles revendicatives qui se mènent dans le champ interprofessionnel souvent en relation avec la préservation de la Sécurité sociale.

Ce souci d'être utile et reconnu par leurs organisations CGT s'est à maintes fois fait entendre parmi les « stagiaires » qui ressentent parfois une certaine solitude dans l'accomplissement de leur mandat.

Dés lors se pose la question de développer ces liens indispensables et souhaité entre syndicat et mandaté.

Deux propositions ont émergé. Celle d'organiser de nouvelles rencontres de mandatés une fois l'an pour partager les expériences avec l'appui du Comité régional et des UD et celle de proposer au niveau confédéral de faire du 4 octobre (date de l'ordonnance créant la Sécurité Sociale) une journée nationale d'action et d'initiatives pour la reconquête de la Sécu.



FORUM AGEFIPH le 21 juin 2022 à Cahors

La 5^e édition du Forum Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées), point d'orgue de la convention régionale passée entre le Comité Régional CGT Occitanie et l'Agefiph Occitanie, s'est déroulée le 21 juin dernier, à CAHORS (46).



Ce partenariat, qui dure depuis de très nombreuses années déjà, est logique. Nous nous rejoignons sur l'objectif de développer l'emploi des personnes handicapées ou de maintenir un salarié dans l'emploi qui deviendrait handicapé (de par son travail ou de par les vicissitudes de la vie).

Une cinquantaine de camarades s'était donc donnée rendez-vous. Avoir autant de camarades, malgré la période, est une vraie réussite et prouve que l'intérêt et la connaissance pour cette convention est de plus en plus grandissante.

Après le mot d'accueil du Secrétaire général de l'UD du Lot, Jérôme DELMAS, la matinée a été consacrée à diverses scénettes, interprétées magistralement par la troupe de théâtre « Mon entreprise est une scène », autour de situations que l'on rencontre un jour ou l'autre dans nos vies quotidiennes : un aveugle se présentant à un guichet, un autiste passant un entretien, une personne diminuée physiquement passant un entretien, etc... Il a bien été rappelé que les handicapés fauteuil ne représentent que 2 % des personnes handicapées et que 80 % de handicap ne sont pas visibles.

L'objectif de ces scénettes, avec pédagogie, est de nous renvoyer à nos propres questionnements : comment j'aurai

réagi ? est-ce normal de réagir ainsi ? qu'est-ce qui m'amène à réagir ainsi ? etc.

La pause déjeuner a également été appréciée d'autant que, mais ce n'est pas une surprise, les camarades lotois avaient prévu les choses en grand. Je leur adresse un remerciement particulier de la part de tous les participants.

L'après-midi était consacré à une table ronde avec nos invités (DETSPP46 ou ex inspection du travail 46, CAP EMPLOI46, Groupe Malakoff Humanis branche Handicap). Chacun a expliqué son rôle, ses domaines d'intervention et les interactions entre les uns et les autres, amenant une vraie appropriation par les camarades des rouages et des diverses instances ou institutions liées autour des questions du handicap, de l'emploi et du maintien dans l'emploi des salariés handicapés.

De nombreuses questions ont été posées. Certains avaient encore des questions à poser. Ils pourront le faire auprès de l'animateur régional de cette convention, Alain FOURNES, où lors du prochain forum AGEFIPH-CGT qui aura lieu en 2023.

Merci à tous pour votre participation. Un GRAND, non, un ENORME MERCI à Jérôme, et tous les joyeux lurons de l'UD46.

Paroles de participants :

Pourquoi participes-tu à ce forum régional CGT/Agéfiph ?

Frédéric RENAULT : « Je suis venu car je suis trésorier de la CMCAS gérée par les salariés. On traite le côté social de tout le personnel (actifs et retraités), et des personnes handicapées, notamment pour les vacances et toutes les démarches qui peuvent les aider dans leur vie courante. J'ai connu cette initiative par le biais de réunion dans la CGT. »

Marie BALOGE : « Je suis venue car je ne connais pas grand-chose au handicap au travail. J'ai eu des personnes handicapées autour de moi qui ont voulu avoir un poste et pour qui cela est très compliqué. Et avoir un poste aménagé est aussi compliqué ! J'ai eu vent de cette initiative via la CE de l'UD, grâce à des rencontres lors de la venue d'Alain à Cahors. »

Olivier NOUVELIERE : « Je fais parti de la troupe de théâtre « Mon entreprise est une scène » (technique de théâtre pour sensibiliser les personnes sur divers sujets). Nous sommes là pour tenter de changer le regard sur le handicap, ce qu'il est, ce qu'il n'est pas. Je connais l'Agéfiph depuis 1997 puisque j'y travaille. »

Blandine BOUTARIX : « Je suis venue car je fais partie des personnes handicapées. Aujourd'hui, je suis invitée par la CGT. »

Katia SEGUY : « Je suis venue pour pouvoir conseiller, en tant qu'élue CSE, et en apprendre plus sur la personne en situation de handicap. J'ai connu cette convention lors du Congrès CGT 46, à Leyme, et par une journée de formation du CSE. »

Katy DIEVAL : « Je suis venue par rapport au fait d'avoir subi 2 accidents du travail (RQTH). Je suis défenseuse syndicale, j'accompagne donc aussi les gens en situation de handicap (formation Accident du Travail/ Maladie Professionnelle). J'ai connu l'Agéfiph lors de mes demandes de RQTH (Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé). »

Philippe QUEULIN : « Je suis venu car j'étais dans le collectif régional Santé-Travail-Handicap. Les risques psychosociaux, les accidents du travail... font que j'ai accompagné, dans mon entreprise, les personnes en situation de handicap. »

Sébastien RENAULT : « Je suis venue pour accompagner un camarade CSSCT, en tant qu' élu CSE. J'essaye d'impulser la prise en compte de la personne en situation de handicap. J'ai connu cette initiative lors d'une formation du CSST. »

Nathalie CHAMAYOU : « Je suis venue pour des raisons professionnelles. Je travaille dans le handicap psychique. Cela va m'aider à mieux connaître comment appréhender le handicap dans le monde professionnel. Je suis aussi venue pour des raisons personnelles car j'ai une cousine polyhandicapée. J'ai travaillé sur un projet porté par ma tante sur « famille/handicap », ainsi qu'avec les Handicapés de France (APF) par rapport à l'inclusion/exclusion. J'ai connu cette initiative via la CGT. »

Claudine MAGOT : « Je suis venue car mon délégué syndical m'en a parlé. Cela permet de revoir les différents handicaps, pousser pour aider à la personne handicapée de tout âge, et quels termes employer. J'ai été mise au courant de cette initiative lors d'une formation avec la CGT. »



Motion de soutien aux salariés grévistes de Pommier

L'Union Départementale CGT des Hautes-Pyrénées, L'Union Locale de Bagnères de Bigorre, le Collectif Occitanie Métaux ainsi que la Fédération des travailleurs de la métallurgie sont à l'initiative de cette motion. Ils seront présents pour répondre aux besoins des camarades et rappellent aux salariés grévistes tout leur soutien fraternel.

Le Comité Régional par cette motion apporte son soutien plein et entier aux salariés de l'entreprise POMMIER située à Bagnères de Bigorre en Hautes-Pyrénées pour qu'ils puissent être reconnus dans leurs demandes.

Leur lutte est exemplaire et légitime. Par cette motion, nous décidons de faire de leur lutte la notre en défendant à leurs côtés l'industrie, les savoir-faire, la juste reconnaissance de leurs qualifications et le droit de vivre et travailler dignement partout dans les Hautes-Pyrénées.

Les salariés de l'entreprise POMMIER du groupe CAHORS sont en grève illimitée depuis 30 jours, la production est totalement à l'arrêt. 95 % des salariés sont en grève dans une lutte solidaire ou les décisions se prennent collectivement.

Les salariés réclament l'ouverture d'une négociation salariale, toujours refusée à ce jour par la direction qui méprise leurs demandes et ose ignorer le Code du travail, les élus de l'entreprise et ses obligations de qualité et de sécurité vis-à-vis des donneurs d'ordres.

Malgré l'exemplarité de ce conflit, malgré la multiplication des initiatives, malgré une bonne visibilité dans la presse et malgré le soutien de la population et certains élus locaux, le patron M. Libert ne fait aucune proposition et laisse pourrir le conflit. Pour de nombreux salariés de POMMIER, les fins de mois sont difficiles et cerise sur le gâteau l'employeur n'a pas payé les salariés sur le mois dernier pour casser la grève et pousser les salariés à reprendre sagement leur travail.

HONTEUX ET ILLÉGAL

L'inspection du travail a été saisie pour des délits d'entrave et pour ce non-respect du droit de grève.

Alors que la santé financière et économique de POMMIER et les perspectives sont bonnes avec un carnet de commandes rempli, il n'est pas acceptable que de nombreuses familles de salariés travaillant chez POMMIER subissent des fins de mois difficiles. Les salaires versés par les entreprises font vivre l'économie locale et ils participent à l'attractivité de notre territoire.

Par cette motion, nous soutenons les salariés de POMMIER dans leurs légitimes demandes auprès de leur PDG et des services de l'Etat, à savoir :

- le versement de leur salaire,
- l'ouverture d'une négociation salariale loyale et sincère dans les plus brefs délais pour une augmentation générale des salaires pour tous,
- le contrôle financier du groupe CAHORS qui profite des aides publiques,
- l'intervention de la DREETS Occitanie pour trouver un accord de sortie de grève et obliger l'employeur à s'asseoir à la table des négociations,
- l'intervention de l'Etat par le biais de la préfecture de région et la préfecture des Hautes-Pyrénées pour agir en lien avec les salariés afin de préserver cette filière stratégique.



Éléments de réflexions post électoraux

Le dimanche 24 avril 2022 Emmanuel Macron a été réélu président de la République dans un duel l'opposant une nouvelle fois à la candidate de l'Extrême droite.

Cette réélection est marquée par une nouvelle progression de l'abstention qui franchit un nouveau record. Une abstention qui exprime souvent un rejet des projets portés par le président sortant et sa majorité et un affaiblissement de ce que beaucoup appellent le front républicain qui marque un nouveau cap dans la banalisation des candidats et idées de l'extrême droite. Notons que les sorties de plus en plus violentes et haineuses du produit médiatique et ultramédiatisé Zemmour participeront à rendre plus

respectable la candidate du RN. Nous retrouverons ces caractéristiques dans les élections législatives.

En Occitanie, au premier tour, arrivent en tête FI en l'Ariège, le président sortant en Aveyron, Lozère et Haute-Garonne. Sur les 9 autres départements c'est le RN qui conforte ses scores.

Au deuxième tour l'extrême droite est en tête dans 21 départements contre 2 départements il y a cinq ans. Dans notre région le 66, le 11, le 30, le 82, confirment cette poussée.

L'abstention est massive chez les jeunes mais aussi chez les ouvriers (autour de 67 %) alors que les cadres et les retraités s'abstiennent moins.

Preuve une nouvelle fois de la profonde crise politique et sociale qui secoue le pays.

Dans ce contexte, le président sortant ressort affaibli, ses propositions n'ont pas l'adhésion de la population, mieux sa proposition de reporter l'âge de départ en retraite à 65 ans est rejetée majoritairement.

Éléments de réflexions post électoraux

...suite...

Face à un président affaibli, la gauche trouve enfin le chemin autour d'une unité tant espérée. Cette unité renoue avec un programme et un accord qui englobe les principales formations politiques. Cet accord conduira partout à proposer des candidats de la gauche sous l'étiquette NUPES. En Occitanie cette unité trouve des opposants soutenus et encouragés par Carole Delga.

La CGT préoccupée des scores de l'extrême droite et politiques qui pourraient être menées par une majorité présidentielle déclare lors de son CCN

« Les grands conquits interprofessionnels ont toujours été gagnés par l'action des syndicats, singulièrement la CGT, et des salariés.

Ces victoires sociales se sont traduites par des prolongements et des décisions politiques.

Les revendications des salariés en

termes de salaires, de pensions, de Sécurité Sociale, de services publics et d'urgences sociale et climatique, telles qu'elles sont portées par la CGT, ont contribué à l'indispensable rassemblement des organisations politiques progressistes.

Cette démarche inédite est de nature à donner confiance aux salariés, actifs, privés d'emploi, retraités et à la jeunesse. Mais rien ne se fera sans une mobilisation forte du monde du travail.

Les organisations du CCN décident de redoubler les initiatives la semaine du 6 au 10 juin en organisant différentes formes d'actions : réunions de syndiqués, déploiement auprès des salariés à partir du matériel mis à disposition, manifestations, marches des fiertés, interpellation des candidats aux législatives (hors extrême droite), organisation de débats publics autour de nos exigences revendicatives, etc.

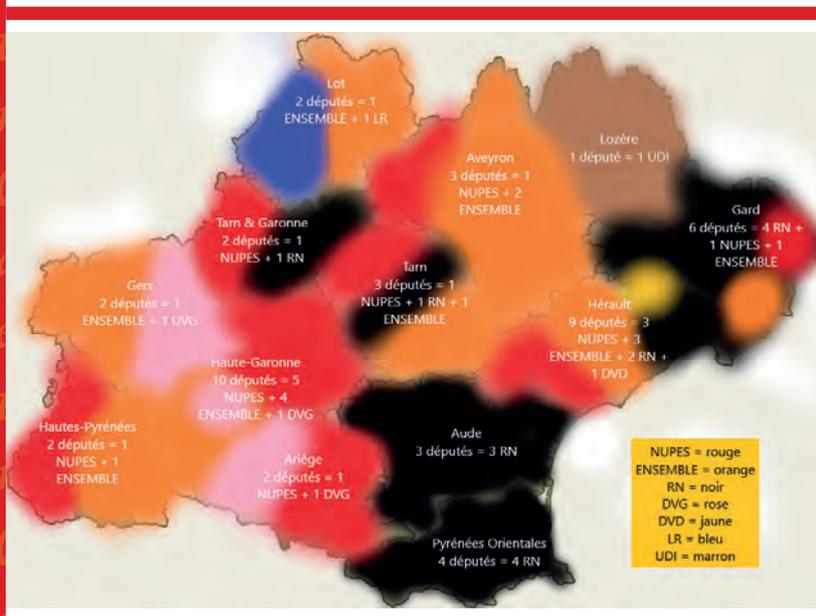
Un bloc de députés progressistes, le plus important possible, à l'Assemblée Nationale doit permettre de traduire les conquêtes des salariés dans la loi. Nous menons avec toute la force de notre organisation et les moyens qui sont ceux d'un syndicat, le combat contre l'extrême droite. Par nature, ce combat s'inscrit aussi sur le terrain politique. Pour faire reculer l'extrême-droite, une des priorités est de l'empêcher d'envoyer des élus au parlement. La CGT appelle les salariés à se mobiliser par le vote.

Un des premiers éléments du rapport de force est de renforcer la CGT dans les élections professionnelles et par la syndicalisation.

La CGT appelle les travailleur.e.s à rester vigilants et mobilisés pour réagir contre tout projet de régression sociale. Elle décide d'analyser avec ses organisations la situation dès le lendemain de l'échéance électorale.

D'ores et déjà, elle décide d'une journée nationale interprofessionnelle de grève et de manifestation en septembre qu'elle souhaite unitaire »

Cette déclaration claire alliant la nécessité de poursuivre les mobilisations dans les entreprises, tout en appelant à la mobilisation dans les urnes est unique, les autres confédérations se retranchant derrière la neutralité politique sans prendre en compte ni l'enjeu de la période ni la perspective particulière offerte par le rassemblement de la gauche.



Sans rien lâcher sur notre indépendance, c'est avec lucidité que la CGT poursuit ses combats et fait valoir ses propositions auprès des candidats NUPES.

Malgré cette unité les classes populaires boudent les urnes et les élections législatives vont confirmer une très forte abstention confirmant la nécessité d'inverser le calendrier et le fonctionnement de la cinquième république. Le président de la République porte une lourde responsabilité dans cette crise institutionnelle et politique.

Cette abstention nous interroge aussi comme syndicalistes car la crise qui touche la sphère politique ne nous épargne pas et handicape le niveau de conscience de classe et la dynamique des luttes. Cette abstention confirme aussi le ressort cassé du front républicain contre l'extrême droite. C'est finalement la macronie elle-même qui en refusant de faire barrage au RN scelle peut-être la dernière pierre de la banalisation du RN.

Mais pas seulement... les dissidents PS ont handicapé les scores de toute la gauche. Désavoués par le scrutin avec 56 candidats éliminés au premiers tour sur 62 candidats comme les candidats de la majorité ils n'apporteront pas de soutien clair aux candidats de la NUPES.

Dans l'Hérault, dans la cinquième les errements du président du conseil départemental vont jouer sur le report

de voix et favoriser l'élection de la candidate RN sur des terres historiquement à gauche.

Pour Nicolas Lebourg, historien, le front républicain « a souvent été plus un mythe qu'une réalité, mais un mythe a le mérite de diriger les actions des hommes. Là, on n'y est même plus. On a un double phénomène. Non seulement, l'électorat RN s'est mobilisé, mais les autres segments politiques ont effectivement refusé de trancher lors des duels. Si je prends les Pyrénées-Orientales, dans la 3^e circonscription (duel Nupes-RN) on a 12,17 % de blancs et nuls; dans la première (duel LREM-RN) on en a 8,57 %. Entre l'abstention et les scores inouïs de blancs et nuls, les électeurs Nupes et LREM ont nettement marqué leur refus de se rassembler face au RN... si le carton lepéniste en Occitanie est indéniable, il est très marqué: c'est la zone comprise entre les deux métropoles dynamiques Toulouse et Montpellier qui a voté RN, les autres forces politiques résistant nettement mieux dans l'ancienne région Midi-Pyrénées et les métropoles. Les députés RN remplissent le vide qu'elles ont laissé hors Montpellier dans l'ex-Languedoc-Roussillon »

Celles et ceux qui avaient prédit après les municipales que l'extrême droite étaient en recul peuvent manger leur grenouille. L'union des droites engagée à Béziers, poursuivie à Perpignan produit ses effets et propose une alternative à des électeurs de droite

séduits par les messages anti-immigrés et sécuritaires.

A l'issue d'un scrutin la gauche ne devient pas majoritaire à l'Assemblée nationale mais ressort renforcée avec 150 députés contre 60 en 2017. Elle reste à un niveau extrêmement bas. L'unité construite le temps d'une campagne électorale doit maintenant être enrichie pour offrir de véritables perspectives à une classe ouvrière qui ne croit plus dans les échéances électorales. Le mandat hollandais et les multiples reniements de ses gouvernements sont encore frais dans les mémoires.

La CGT doit tirer les enseignements de cette situation politique instable et dangereuse où l'extrême droite poursuit sa normalisation et réussit à tisser le lien avec les droites. La poussée des thèses de l'extrême droite dont les élections ne sont qu'un indicateur ne peut pas faire oublier que ce processus de droitisation de la société dans son entier produit déjà ses effets en termes de régressions sociales mais aussi de remises en causes de nos libertés fondamentales ou de nos libertés syndicales. Repenser notre syndicalisme de transformation sociale, affirmer nos valeurs antifascistes, poursuivre la formation de nos militants, politiser nos analyses et nos débats syndicaux devient une urgence pour élever dans un même mouvement conscience de classe et rapport de force.

Éléments de réflexions post électoraux

...suite...

Rapport de force politique en sièges

ENSEMBLE	
LREM	165
MODEM	48
HORIZONS	27
AGIR	9
DVD	1
TOTAL	250

NUPES	
LFI	69
PS	28
EELV	17
GENERATION.S	4
GEN ECO	2
PCF	12
OUTRE-MER	18
TOTAL	150

LR – UDI	
LR	61
UDI	4
TOTAL	65

EXTRÊME-DROITE	
RN	89
DLF	1
DXD	1
TOTAL	91

AUTRES	
DVD	6
LRM ou MODEM dissidents	3
RPS – CORSE	3
PS dissidents ou DVG	5
PRG	1
LT	3
TOTAL	21

Les élections législatives regard des Pyrénées Orientales

Sur notre région Occitanie, le 2e tour des législatives a été marqué par les résultats des candidats du Rassemblement National qui ont remporté 16 circonscriptions sur les 49 que compte la région dont la totalité des circonscriptions de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Dans les Pyrénées-Orientales, département fortement touché par le chômage et la précarité, le vote Marine Le Pen au deuxième tour des présidentielles avait dépassé les 53 %. Rien d'étonnant donc de voir la victoire des candidats du RN au premier et au second tour des législatives sur le département.

Ces résultats traduisent une banalisation des idées d'extrême droite

et l'explosion du « front républicain » avec l'appel de certains élus de la droite locale à voter pour les candidates RN au second tour des législatives.

En soutenant un candidat socialiste en opposition au candidat NUPES sur la seule circonscription gagnable par la gauche, Carole Delga porte aussi la responsabilité de cet échec.

De toute évidence, les politiques ultralibérales portées par macron et ses gouvernements au travers les cures d'austérités et le désengagement de l'État de nos territoires, ont des conséquences indéniables sur le vote RN.

A travers le monde, les crises sociales puis sanitaire et son lot de complotisme, ont entraîné la montée en

puissance de ces idées et provoqué des reculs sociétaux importants, notamment aux Etats Unis sur les questions de IVG par exemple.

Cela montre l'importance d'accentuer nos campagnes d'information et de mener une campagne offensive dans nos syndicats CGT pour lutter contre les idées d'extrême droite.

Le RN ne porte pas des idées de justice sociale, de fraternité, de solidarité.

C'est un parti nationaliste, raciste, homophobe, il n'est pas un parti politique comme les autres.

Julien Berthélemy
Secrétaire général de l'UD66

Quelle stratégie industrielle pour les énergies décarbonées en Occitanie ?

Extrait de la déclaration CGT à la Plénière du 21 juin 2022
Avis du CESER Occitanie/Pyrénées

La vague de chaleur a accru le besoin de consommation électrique... La France importe donc son électricité pour répondre à la demande. 29 réacteurs nucléaires étaient seulement disponibles sur un parc de 56 réacteurs. Voilà l'état de la stratégie de mise en concurrence de la production électrique qui ne cesse d'avoir une logique de rentabilité.

Comme le rappelle le projet d'avis, en Occitanie, la production électrique est assurée à 46,5 % par le Nucléaire et pour 29,5 % par l'hydroélectricité. Pour respecter les objectifs de l'accord de Paris, les énergies renouvelables doivent largement progresser, mais sous quel modèle économique ?...

Pour le groupe CGT, l'énergie doit être traitée comme un bien commun, et pouvoir assurer une indépendance au travers des différents modes de production énergétiques. Cette indépendance doit garantir une péréquation tarifaire sur l'ensemble du pays, quel que soit le lieu de résidence. Nous assistons à une forte pression sur les prix de l'énergie, conséquence de la guerre en Ukraine, mais aussi de la spéculation des fournisseurs d'énergie fossiles. La précarité énergétique touche de plus en plus de personnes.

Cette indépendance pose la question de la stratégie à mettre en œuvre de la production, du transport, de la distribution jusqu'au compteur des abonnés. La mise en concurrence n'aura eu comme effet que la privatisation de certaines productions électriques, de défaire le statut des personnels des industries électriques et gazières (IEG), d'accroître la pression sur les abonnés qui ne comprennent plus qui fait

quoi dans les fournisseurs d'énergie, et au bout du bout de désorganiser toute la filière d'électricité.

Retrouver une souveraineté passe effectivement par la relocalisation de la production en territoire. Le groupe CGT... « réaffirme son attachement à un grand service public de l'Énergie, pour garantir notre indépendance et notre souveraineté ». Cela ne pourra se faire qu'avec une volonté politique de planifier à l'échelle d'une génération de sortir des énergies fossiles, de satisfaire aux objectifs des accord de Paris et de retrouver une vraie gouvernance publique au service de l'intérêt général.

Le groupe CGT apprécie la proposition pour l'éolien flottant de produire dans notre territoire au moins 50 % des besoins de production. Cette préconisation pourrait servir de base aux autres sources d'énergies et redonner une dynamique aux filières industrielles de l'énergie, qui ont subi de fortes réductions d'emplois ces dernières années.

Enfin, le groupe CGT ne peut que réaffirmer son attachement aux statuts des IEG, qui devraient s'appliquer à tous les salariés de l'énergie et qui garanti l'indépendance des salariés face aux pressions de toutes natures sur le secteur de l'énergie, et donc l'indépendance du pays pour retrouver sa souveraineté énergétique et la sécurité qui en dépend.

Le groupe CGT votera cet avis.

Xavier Petrachi
responsable du groupe CESER



120^e anniversaire du congrès constitutif de la CGT en 2022

La loi Le Chapelier en 1791 interdit aux travailleurs de se « coaliser ». Mais les travailleurs forment, en assez grand nombre, des associations mutualistes surtout à partir de 1848.

En 1864 la loi supprime le délit de coalition et reconnaît le droit de grève. Le gouvernement tolère les chambres syndicales en 1868 qui vont se multiplier sous forme de fédérations, locales et nationales, par métiers. Beaucoup sont en contact ou adhérent à l'Association internationale des travailleurs créée à Londres, en 1864.

En 1884, la loi Waldeck-Rousseau légalise les syndicats professionnels. Deux principes d'organisation vont s'affirmer sur la base de solidarités corporatives de métiers et branche d'industrie ou sur des solidarités interprofessionnelles localement dans des bassins d'emploi ce sont les bourses du travail.

La fédération des Bourses du travail est créée en 1892.

La Confédération générale du travail (la CGT!) est créée au congrès de Limoges en 1895 avec pour ligne d'action « d'unir sur le terrain économique et dans des liens d'étroite solidarité les travailleurs en lutte pour leur émancipation intégrale ». Mais jusqu'en 1902, la CGT en tant que confédération n'a que très peu de « substance ».

Au congrès de Montpellier en 1902 la CGT va prendre de l'ampleur en adoptant une profonde réorganisation interne dans le but de réaliser « l'unité ouvrière » entre la fédération nationale des bourses du travail et les fédérations professionnelles d'industrie et de métiers. Cette question va monopoliser les débats du congrès laissant de côté les

orientations du syndicalisme à construire qui seront abordées dans les congrès suivants en particulier celui de 1906 à Amiens. Des interventions aborderont la question de la grève générale, la représentativité, le syndicalisme agricole...

Dans la salle des concerts du « grand théâtre », sous les auspices de la bourse de Montpellier du 22 au 23 septembre 1902 165 délégué.e.s, (dont 2 femmes), représentent 29 fédérations, 56 Bourses du travail et 373 syndicats et 122 067 travailleurs et travailleuses. Louis Niel qui était secrétaire général de la Bourse du Travail de Montpellier s'engagera particulièrement pour cette unité des Bourses du travail et des fédérations des métiers et de l'industrie.

Ce VII^e congrès de la CGT est analysé comme le 2^e congrès constitutif de la CGT. Elle s'affirme désormais comme l'ensemble articulé des fédérations du champ professionnel et des unions territoriales voir article 2 des statuts adoptés. Cette organisation perdue dans le syndicalisme français et dans la CGT.

*Intervention Sylvie BRUNOL
au CA de l'IHS 34, AG du 9 février 2021*

Débat dans l'air du temps

Le nouveau rapport publié par le GIEC le 28 février nous alerte une fois de plus sur l'urgence à nous saisir de la crise climatique.

Les conséquences du changement climatique s'annoncent catastrophiques pour la planète et sa population: famines, sécheresse, cyclones, incendies, inondations, réfugiés climatiques se multiplieront. Les conséquences du réchauffement que certains voyaient à un horizon très lointain se manifestent déjà. Dans notre région, le climat méditerranéen remontera bientôt jusqu'à Toulouse et la pérennité de beaucoup de nos modèles actuels est remise en question: quelle agriculture pour demain? Quelles ressources en eau? Quelle économie pour nos montagnes? Quel visage pour nos côtes? Quels emplois pour demain?...

La crise écologique comme la crise sociale sont les résultats de décennies de politiques d'austérité, de régressions sociales et de remise en cause des conquits sociaux, des services publics et de notre indépendance industrielle, où les intérêts privés et financiers priment sur l'intérêt général des populations et plus particulièrement des plus précaires. Le déversement des aides publiques, notamment dans le cadre de la crise sanitaire et du plan de relance, fait aux entreprises sans conditionnalité économique ou sociale, ni même environnementale, renforce la priorité donnée au monde de la finance, contribue à la spéculation et participe à faire de la France une championne du versement des dividendes aux actionnaires. Il est donc urgent de changer de modèle de société.

Trop longtemps, les questions écologiques et sociales ont été dissociées. Le contexte actuel a permis une prise de conscience des problèmes écologiques mais cela ne doit pas rester un phénomène de mode sans lien avec le reste de nos revendications. Nous ne pouvons pas laisser la place au capital qui n'y voit qu'un effet d'aubaine pour continuer sur le même schéma saupoudré de mesurette non significative, d'effet d'annonce non contraignante ou de simples effets d'affichage.

Les salarié-e-s sont souvent les premiers lanceurs d'alerte. Préservation de l'environnement et de la santé des travailleuses et travailleurs, préservation et développement de l'emploi, des qualifications, formation professionnelle, maintien et relocalisation des productions, réouverture des guichets, réouverture des lignes ferroviaires voyageurs et FRET sont des revendications et des enjeux cruciaux et vont de pair avec la préservation de notre environnement, pour construire des alternatives à la recherche du seul profit, pour accompagner les nécessaires transformations de nos modes de production et de consommation.

L'écologie n'est pas l'ennemie de l'emploi, elle le devient quand on laisse les mains libres au capital qui lui ne voit que le profit et masque ses réels objectifs. Supprimer des emplois sèchement sans construire de projet alternatif, sans proposer



Débat dans l'air du temps ...suite...

de solution d'emploi durable c'est le capital et non l'écologie qui en est responsable.

Partant de ces constats et de la nécessité de construire un cahier revendicatif sur ces questions dans nos syndicats, les UD de l'Aude et des Pyrénées Orientales ont organisé le 1^{er} avril à Sigean une journée d'étude sur ces questions. Cette journée commune a trouvé toute sa cohérence car nos deux départements sont très similaires en termes d'emploi, de taux de pauvreté parmi les plus haut en France, de quasi-absence d'industries sur nos territoires. Cette journée a été une réussite et les débats riches et variés ont permis d'échanger sur nos nombreux points de convergences mais aussi sur quelques divergences. Débattre de tous ces sujets

permet d'avancer et aussi de préparer le prochain congrès confédéral. La matinée a permis de pointer les conséquences du réchauffement climatique à différentes échelles (pays, Région Occitanie puis sur nos deux départements) avec l'aide de nos camarades du collectif environnement confédéral Ludovic Arberet (aussi membre du CESER Occitanie) et Fabienne Rouchy. La réflexion s'est poursuivie l'après-midi par l'élaboration de pistes de réflexion et de solutions qui seront mises en débat dans les syndicats et alimenteront notre activité. Les problématiques de l'eau, des transports, de l'énergie, de l'agriculture et de la biodiversité ont été les thèmes centraux. Ils ont mis en avant la justesse de nos combats quotidiens sur la nécessité de pôles publics forts dans les domaines de l'énergie, des transports et de l'eau. La mise en place de campagnes sur des thèmes spécifiques (comme le FRET ferroviaire...) a été abordée pour permettre une concrétisation de cette journée d'étude dans nos syndicats sur le terrain.

Un document synthétique fera un bilan de la journée d'étude et permettra d'alimenter les débats, de construire les prochaines journées sur ces thématiques. Elle passera aussi par l'exposition VISA OFF en septembre à Perpignan dont les deux expositions proposées par la CGT porteront sur ces enjeux.





Union Départementale **Cgt** de la Haute-Garonne

Bourse du Travail 19 Place Saint Sernin CS47094 31070 TOULOUSE Cedex 7 Tel : 05-61-21-53-75 Fax : 05-61-22-73-88 mail : ud@cgt31.fr

Communiqué

Le licenciement de Teldja refusé par l'inspection du travail !

Il arrive que les auteurs d'une procédure de licenciement politique contre les militantes et militants de la CGT soient piégés par leur propre empressement !

C'est qu'il vient d'arriver au directeur du CARIFOREF Occitanie et avec lui, aux patrons et aux syndicats qui avaient voté pour, ainsi qu'aux conseillers régionaux qui s'étaient abstenus lors du conseil d'administration.

En effet, le directeur a commis des vices de procédure suffisants pour que l'inspection du travail n'ait même pas besoin de se prononcer sur le fond de cette attaque politique contre une militante et contre la CGT.

L'UD CGT salue la mobilisation avec plus de Soixante motions des syndicats et vingt milles pétitions en appui du fort et bruyant rassemblement du 21 avril devant le Bikini.

Tous les salariés du CARIFOREF peuvent continuer de compter sur la CGT pour la défense de leurs intérêts et contre les dérives managériales

Nous restons vigilants et mobilisés car la CGT ne lâche jamais rien !!

Un grand Bravo à toutes et tous !!

Toulouse le 27 juin 2022

Association de Tourisme Social



de la CGT!



- Une association de Tourisme de proximité **à votre écoute**
- La mutualisation des activités pour **un Prix Adapté**
- Des vacances de qualité pour tous, **au juste prix** (locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins: **une autre façon de voyager**
- Un service billetterie **à tarifs préférentiels**
- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale.
- Locations, villages vacances: **aux tarifs collectivités**
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Occitanie **à tarifs réduits**
- Réduction **jusqu'à 40 %** sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...
- Une assurance sports et loisirs **incluse dans l'adhésion**

en Occitanie

Nîmes

tourismeloisirslr.com

Tél. 0466672920

Toulouse

www.tlcmp.fr

Tél. 0561298329